



COUPE DE BRETAGNE SENIOR 2014/2015

REGLEMENT GENERAL

La Coupe de Bretagne senior a pour but de faire se rencontrer les équipes des différents niveaux de championnat sur la même formule que la Coupe de Bretagne Jeune : poule de 3

REGLEMENT FINANCIER

- Droit d'engagement de 15€ par équipe engagée à payer à l'engagement

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants en marque continue et s'il a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- L'équipe d'un niveau supérieur démarre avec un handicap :

Donc les équipes démarrent les sets à :	PN	REG	DEP/M20
PN	0	-2 TieBreak -1	-5 TB -2
REG		0	-2 TB -1
DEP/Jun-Esp			0

- Horaires et lieux des matchs, le premier match est automatiquement fixé à 12h le dimanche, l'équipe annoncée en premier reçoit. Il est convenu que dans la mesure du possible une équipe ne recevra pas 2 fois de suite.

Les équipes ont la possibilité d'avancer les rencontres à condition d'avoir l'accord de des équipes adverses par demande de modification au calendrier via l'espace club (gratuit)

ARBITRAGE

- L'arbitrage et la table de marque est prévue par le club organisateur.
Les désignations pour les Finales se feront par la CRA.

CENTRALISATION DES RESULTATS :

- Les Feuilles de match doivent être postées au plus tard le lundi suivant la rencontre au tarif normal
- Saisie des résultats sur internet avant le dimanche soir 20h

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- **Engagement : du 3 octobre au 3 novembre 2014**
- **tour : 23 nov ; 21 déc ; 8 jan ; 22 mars ; 12 avril**
- **Finale dimanche 10 mai 2015**

QUALIFICATION DES JOUEURS

- Tous les joueurs doivent être impérativement licenciés compétition volley ball (présentation des licences ou du double, liste pdf avec une pièce d'identité) ainsi que l'entraîneur.
- Se référer au règlement fédéral et aux tableaux de catégorie d'âge
- Possibilité de faire jouer 3 mutés.